



## **LOGISTIQUE / BESOINS EN MATERIEL**

Toute demande de matériel devra faire l'objet d'un accord des services techniques pour être mis à disposition.

	Quantité		Quantité
Tables (longueur 1,85m – 11 disponibles)		Barrières grises (Longueur = 2m)	
Tables (longueur 1,52m – 10 disponibles)		Barrières rouges (Longueur = 1,20m)	
Chaises		Coffret électrique	
Grilles d'exposition <i>Prêtées exclusivement pour utilisation intérieure</i>		Adaptateur prise coffret électrique	

Autres matériels non listés : .....

**A partir de quelle date / heure le matériel peut-il livré/récupéré ?** .....

Besoin d'un raccordement électrique :  OUI / Lieu : .....  NON

Besoin d'un raccordement à l'eau :  OUI / Lieu : .....  NON

Demande d'intervention spécifique du Service Technique (tonte, arrosage, voirie...) : .....

.....

## **SÉCURITÉ**

**Rappel** : L'organisateur est tenu par la loi d'assurer la sécurité de la manifestation, des personnes présentes et des locaux utilisés contre le risque d'incendie et de panique.

L'organisateur doit également respecter la jauge limite des ERP (établissement recevant du public), déterminée par la commission de sécurité du département.

## **COMMUNICATION**

→ Pour la diffusion de votre évènement une fiche explicative est téléchargeable sur le site internet [www.gresy-sur-aix.fr](http://www.gresy-sur-aix.fr).

*ATTENTION ! Si vous êtes particuliers, privés ou extérieurs à la commune de Grésy-sur-Aix, le prêt de matériel et l'occupation du domaine public sont payants. Merci de prendre connaissance de la grille des tarifs transmis avec ce document.*

Demande remise le : .....

Signature : .....

## **PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX**

Adjoint délégué référent : .....

Avis :  Favorable  Défavorable / Raison : .....

Date : .....